



**Livradois-
Forez** PARC NATUREL
REGIONAL
EN AUVERGNE
MAISON DU TOURISME

COMMISSION MARKETING

LUNDI 14 OCTOBRE 2019

COMPTE-RENDU

SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

PARTICIPANTS

Présents

Nicole BOUCHERAT (Gîte Les Marguerites aux Lotz, Lezoux)
Georges CHAMPAIN (Chalet-gîte Les Érables, Thiers)
Monique FERRIER (Trésorière à la Maison du tourisme, représentante de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier »)
Line PAIN (Maison d'hôtes Le Jardin des pierres brunes, Billom)
Fabienne IGONIN (Resp. pôle marketing, la Maison du tourisme)
Alain NERON (Vice-Président du pôle marketing à la Maison du tourisme, et Gîte Le Faux Martel, Thiers)
François-Xavier AUBERT LA FAYETTE (Le Château de Vollore)

Excusés

François ANSEL (Village-vacances Les Demeures du Lac, Saint-Rémy-sur-Durolle)
Claude ARTAUD (Le gîte de l'Anthélie, Saint-Anthème)
Dominique ARTAUD (Le gîte de l'Anthélie, Saint-Anthème)
Benoît BARRES (Directeur, la Maison du tourisme)
Corinne MONDIN (Présidente, la Maison du tourisme)

ACCUEIL

Alain NERON, Vice-Président de la Maison du tourisme du Livradois-Forez, et Président à promotion de la destination, souhaite la bienvenue aux membres de la commission, et les remercie de leur présence.

Il fait la transition avec les décisions et discussions faites à l'occasion de la première commission : vente de couteaux Le Thiers® dans les BIT, carte tourisme & patrimoine, etc.

Il présente l'ordre du jour :

- I- Programme de développement des nouvelles expériences : séries n°2 et suivantes

- II- Site internet : stratégie de référencement et évolution du site en 2020

- III- Code de marque :
 - Suivi de la mission
 - Soirée de lancement

- IV- Autres dossiers :
 - Carte tourisme & patrimoine
 - Magazine de destination n°2
 - Relations presse et médias de l'été et en cours
 - Campagne photos

Questions diverses

I – LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES NOUVELLES EXPERIENCES

Monique FERRIER évoque à l'occasion de cette nouvelle réunion de la commission, le fait de pouvoir associer les spécificités de la destination et d'en faire un « événement » ou une fête du Livradois-Forez. Créer un élément rassembleur, plus de l'ordre de l'animation locale. Et pourquoi pas, inventer une expérience identitaire à l'ensemble du territoire ?

Line PAIN donne l'exemple de la foire à l'ail de Billom qui draine énormément de public.

Monique FERRIER aborde la mise en valeur du territoire grâce à la complémentarité (ex : plus de potiers aux Fourmofolies) instaurer des réciprocitys. Avec pour intérêt la mise en place un « produit packagé » en lien avec les thématiques emblématiques.

Alain NERON suggère la reprise des éléments déjà existants, avec la volonté de les amplifier. Maximiser les synergies à l'occasion de toutes les animations qui existent sur le territoire.

Georges CHAMPAIN propose la mise en place d'un stand « savoir-faire » qui pourrait être tenu par la Maison du tourisme, à l'occasion de chaque promotion locale ou bien auprès de chaque organisateur d'évènement.

François-Xavier AUBERT-LAFAYETTE témoigne de la difficulté à proposer des contenus auprès d'organisations déjà bien rodées (ex : Coutellia).

A propos des expériences, Alain NERON propose de prendre connaissance de la liste qui est présentée (non exhaustive).

Monique FERRIER annonce de nouvelles possibilités à venir avec le Conseil Départemental, intégrer davantage le musée de la Céramique.

Alain NERON évoque la réserve émise par la MDT à propos de la promotion des sports motorisés (lu dans un des documents de cadrage).

II – LE SITE INTERNET ET AUTRES REMARQUES

François-Xavier AUBERT-LAFAYETTE demande si le cumul des anciens sites correspond à l'audience actuelle. (Fabienne lui fera réponse après recherche).

Question de l'harmonisation des locaux des anciens « Office de tourisme ». Georges CHAMPAIN évoque le fait que les touristes connaissent et cherchent l'OT mais il n'y en a plus sur le territoire, remplacé par des « Bureaux d'information », ce qui est parfois incompréhensible pour un public de touristes.

La commission souhaite que la commission accueil se penche sur la promotion de la destination L-F au sein des bureaux d'accueil afin d'apporter lisibilité et harmonisation.

A propos de la fréquentation touristique et de la fréquentation des clientèles, 55% des clientèles du château de Vollore sont « extra-nationales ». Peu de touristes proviennent de « la grande région ». Cette dernière remarque est partagée par Line PAIN et Alain NERON. La clientèle anglaise du château de Vollore est adepte des parcours de randonnées pédestres.

III – LE CODE DE MARQUE

La couleur « jaune » sur fond blanc est illisible. Il faudrait la remplacer par une autre couleur (marron ou vert). Voir les déclinaisons possibles du code de marque.

Alain NERON et la commission regrettent l'application « à la lettre » du code de marque et de son graphisme puisque le rendu est illisible (ex : cartes de visites, lettre d'info du code de marque).

IV – LES AUTRES DOSSIERS

La carte tourisme & patrimoine

La note d'intention ou « Brief créatif » est en cours de validation auprès de la Direction. Il est proposé à la commission de pouvoir suivre les prochaines étapes de ce nouveau travail par échanges de mails.

Le magazine de destination

Pour l'édition 2020, à propos de la personne emblématique du Livradois-Forez à interviewer, il était prévu de questionner Anthony Planat pour témoigner de son engagement associatif et collaboratif pour le développement des activités en Livradois-Forez. Or Anthony Planat quitte ses fonctions associatives au sein des « Poussins du Coq Noir ». Il semble peu opportun à la commission de garder cette interview. La commission sollicite le groupe de travail technique du magazine afin de trouver une autre personnalité à interviewer.

Monique FERRIER donne l'idée d'interviewer un Chef cuisinier qui pourrait cuisiner des ingrédients qui proviennent de « la nature » ? A creuser ...

Monique FERRIER suggère de solliciter l'agence « Qui Plus Est ? » qui accompagne la Maison du tourisme du Livradois-Forez afin d'entrer en contact avec l'émission TV « les carnets de Julie » (Julie ANDRIEU)

Monsieur AUBERT-LA-FAYETTE : suggère d'entre en contact avec l'émission TV « Des racines et des ailes ».

Pas de questions diverses.

La commission propose une prochaine réunion en début d'année 2020, au gîte du Faux Martel hébergement touristique d'Alain NERON.
